PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 98 - 358 DU 23 Octobre 1998 portant nomination du directeur technique du festival panafricain de musique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu l'Acte Fondamental;

Vu le décret n°98-260 du 16 juillet 1998 portant attributions et organisation de la direction générale de la culture et des arts ;

Vu le décret n°98-262 du 16 juillet 1998 portant attributions et organisation du ministère de la culture et des arts, chargé de la francophonie;

Vu le décret n°002-97 du 2 novembre 1997 tel que modifié par le décret n°98-5 du 20 janvier 1998 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 97-13 du 12 décembre 1997 portant organisation des intérims des membres du Gouvernement.

DECRETE:

Article premier.- Monsieur Jean PETRO est nommé directeur technique du festival panafricain de musique.

Article 2.- Le présent décret sera inséré au Journal Officiel./-

Fait à Brazzaville le

Le Général Aurmée Denis SASSOU-NGUESSO.-

Par le Président de la République,

Pour la ministre de la culture et des arts, chargée de la francophonie, en mission :

Le ministre d'Etat chargé de la reconstruction et du développement urbain

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU

Pour le ministre des finances et du budget, en mission : Le ministre d'Etat chargé de la reconstruction et du développement urbain.

Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU